



COMITE DIRECTEUR DU 15 FEVRIER 2009

Présents : Laurent BARBIER ; Yves BLANC ; Gérard BLANQUIOT ; Gérard CASSOU ; Michel CHARLES ; Pierre CORNUCHE ; Christian DARROSE ; Odette DEJUNIAT ; Gérard DUCHATELLE ; Pascal GAFFARD ; François MILLET ; Alain PONS ; Jean-Luc RONGIER.

Comité Directeur réuni à Bazas sous la présidence de : Yves BLANC, Président de la CRK Aquitaine.

Ordre du jour :

1- Bilan de l'Assemblée Générale du 7 février 2009 :

Yves BLANC dresse un bilan de la dernière Assemblée Générale, des élections du Comité Directeur et du Bureau.

Le Comité Directeur donne son accord pour le changement de siège administratif de la CRK Aquitaine. Nouveau siège : Chemin Canon 33270 FLOIRAC.

Le Comité Directeur donne un accord de principe pour l'élaboration, d'ici la prochaine Assemblée Générale, d'un Règlement Intérieur de la CRK. Règlement qui précisera, en complément des statuts, diverses modalités de fonctionnement.

Odette DEJUNIAT confirme que les statuts modifiés de la CRK Aquitaine, donnant le droit de vote à tous les membres (nouveaux statuts adoptés à l'unanimité de l'Assemblée Générale) ont bien été transmis à la FFSA pour validation avant dépôt en Préfecture de la Gironde et diffusion au Comité Auto et aux ASK de l'Aquitaine.

2- Règlement du Championnat Régional 2009 :

Yves BLANC présente le travail de la commission mise en place il y a quelques semaines.

Alain PONS, pour le groupe de travail, présente point par point le détail de ce nouveau règlement du championnat régional. La discussion permet de préciser quelques articles.

Le Comité Directeur, après adoption de ces points complémentaires, adopte à l'unanimité le Règlement du Championnat Régional Aquitaine 2009 qui annule et remplace le précédent. Il sera immédiatement communiqué à la FFSA pour approbation définitive. Il sera communiqué sur le site internet sous cette réserve puis diffusé aux ASK.

3- Engagements financiers de la CRK :

François MILLET présente en détail le projet de budget prévisionnel pour la CRK en 2009 qui s'élève 66 000 €. Il communique également les budgets prévisionnels du Championnat Régional et de la Finale Régionale à Mérignac. Le trésorier insiste sur la nécessité de trouver des partenaires afin d'accompagner au mieux les recettes nécessaires à ces budgets.

La CRK Aquitaine poursuivra son aide financière aux ASK organisatrices de courses sous réserve de présentation et de validation par la CRK, en amont, de leur prévisionnel financier course par course.

Pour 2009, une harmonisation des coûts a été négociée avec l'ensemble des partenaires pour aboutir à :

- 60 € par engagement quel que soit le circuit et le type de course
- 30 € de droit de piste – incluant le camping

L'engagement inclut le reversement à la CRK de 10 € pour l'organisation et la dotation du Championnat Régional (10 000 €).

Il est retenu que les transpondeurs seront loués aux pilotes 10 € par course accompagné d'un chèque de caution de 100 €. Les transpondeurs seront gérés par les organisateurs des courses pour le compte de la CRK.

Le Comité Directeur, après discussion, adopte l'ensemble de ces mesures.

4- Groupes de travail :

Yves BLANC explique la nécessité d'organiser quelques groupes de travail en fonction des tâches et réflexions à mener en tenant compte des urgences. Ces groupes sont ouverts à tous les licenciés et chargés de faire des propositions au Comité Directeur.

Le Comité Directeur valide la mise en place des groupes suivants :

- Ü Championnat Régional Aquitaine : animateur Michel CHARLES
 - suivi du règlement, calcul des points et classements.
- Ü Dispositions techniques : animateur Gérard DUCHATELLE
 - inventaire du matériel, suivi et entretien, réglementation
- Ü Affaires financières : animateur François MILLET
 - engagements financiers, aides aux ASK, partenaires et sponsors
- Ü Formation et promotion : animateur Yves BLANC
 - formation de commissaires et encadrement, actions de promotion du karting en Aquitaine
- Ü Finale régionale : animateur François MILLET
 - organisation, financement, communication, partenariats

En outre, un groupe informel des présidents d'ASK échangera un certain nombre d'informations à partir des propositions de Jean-Luc RONGIER, en particulier sur les demandes de subventions et possibilités d'aides financières diverses.

5- Communication et information :

Le Président souhaite le développement de la communication en direction de l'ensemble des partenaires du karting et tout particulièrement des pilotes. Christian SEMPERES, webmaster, est chargé de poursuivre le développement du site internet.

Le Comité Directeur valide le principe de "La Gazette" sur le site de la CRK.

Après discussion, le Comité Directeur décide de conserver au site internet de la CRK Aquitaine sa vocation d'information officielle et de ne pas créer de forum spécifique.

6- Saison 2009 et problèmes rencontrés :

Le Président rappelle le calendrier des courses 2009 et fait part des problèmes liés à la tempête du 24 janvier. La forêt landaise est totalement sinistrée. Par conséquent les courses prévues en début de saison à MAGESQ rencontrent de grosses difficultés d'autorisation administrative.

Avec le concours des ASK solidaires de nos amis landais, la CRK se doit de tout mettre en œuvre pour l'organisation de courses malgré ces problèmes. C'est en ce sens que de nombreuses démarches sont entreprises auprès des pouvoirs publics.

Yves BLANC fait le point sur le projet de course à PAU-VILLE et Gérard CASSOU apporte les dernières informations.

Questions diverses :

Matériel de contrôle technique :

Le Comité Directeur mandate Gérard DUCHATELLE pour la récupération et l'entretien de la totalité du matériel technique dont dispose la CRK : inventaire fourni par le trésorier.

Le Comité Directeur est favorable à l'acquisition des matériels complémentaires utiles aux contrôles techniques. Le montant prévisionnel des achats s'élève à 1 500 €TTC.

Coupe de France à LAYRAC :

A la demande du Président de l'ASK Pays Agenais, le Comité Directeur donne son accord pour que ce soit la CRK qui avance le chèque de caution à la FFSA pour l'organisation de la Coupe de France Minikart et Féminine : montant 8 000 €

Pascal GAFFARD confirme que la Coupe de France sera complétée d'une amicale KZ125 / KZ125 G et X30 (maxi 34 pilotes par catégorie).

ASK CAUDECOSTE :

Odette DEJUNIAT demande des précisions sur la situation de cette ASK.

Alain PONS est chargé de fournir, lors du prochain Comité Directeur, des informations sur ce club de karting.

Bazas le 15 février 2009,

Le Président,
Yves BLANC

La Secrétaire,
Odette DEJUNIAT